Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction Départementale des Territoires.

Service aménagement durable, urbanisme, risques
Unité prévention des risques

Plan de Prévention des Risques Miniers

Commune de Anderny

MAI 2013

Zonage PPRM

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 12 JUIL. 2013
approuvant le PPRM

le Préfet pour le Préfet,
le Secrétaire Général,
Jean-François RAFFY

échelle : 1/5 000

Fond :
BD Parcellaire©IGN - 2007
Source
DREAL 09/2011

Légende :

R1

R2

J

Conditions d'utilisation.

* Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n°95-101 du 02/02/1995).
* Elle prend en compte les risques connus à la date d'approbation du PPR
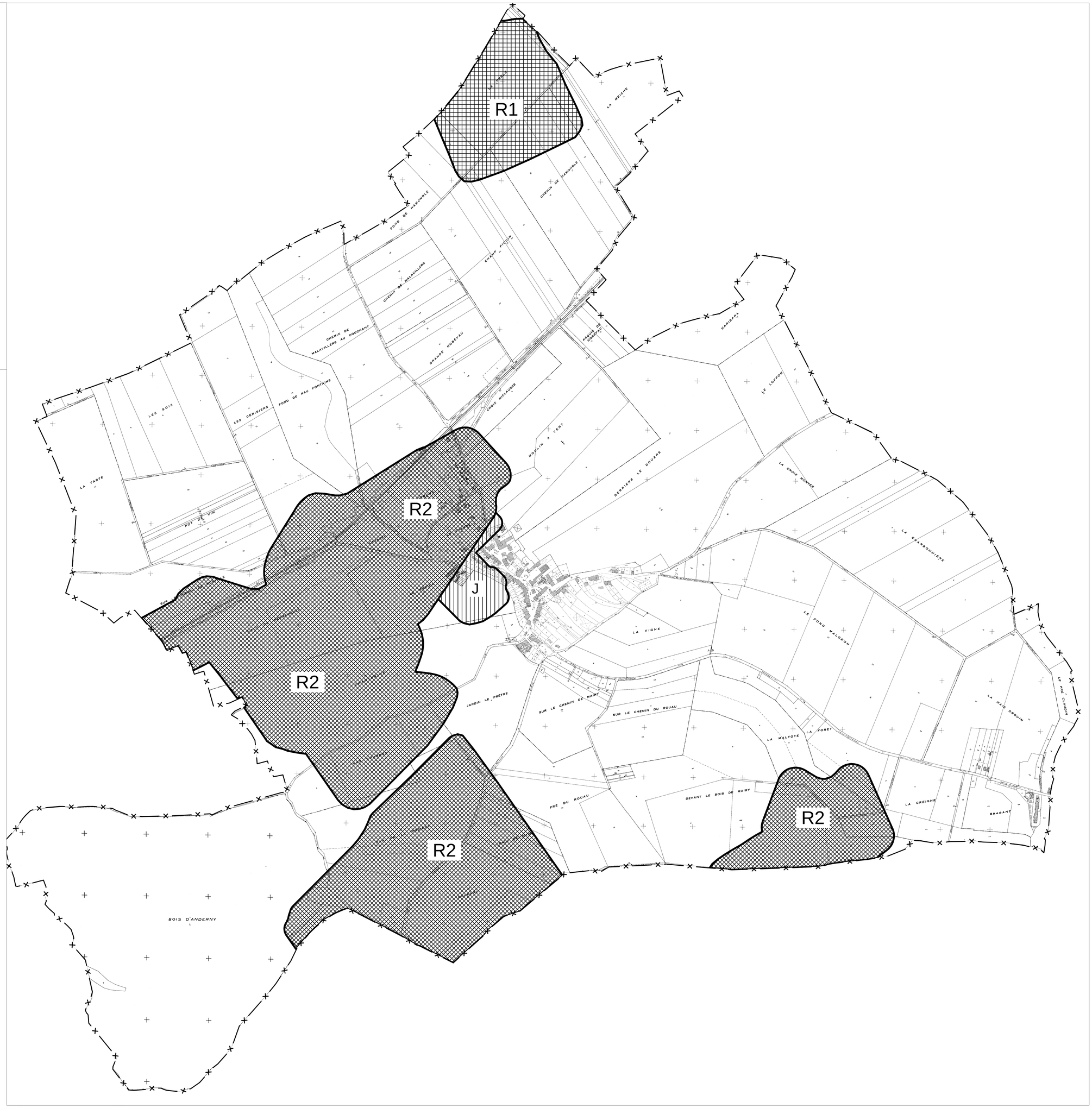
* Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit réservé.
Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'administration.